

- 3) On ne peut impunément se trouver en dehors des partis ouvriers-seuls sur la question constitutionnelle- et prétendre qu'on en sait utiliser "avec hardiesse" (comme nous nous exprimons souvent) l'emploi des mots d'ordre démocratiques. En votant oui, nous tenons compte non seulement de la faiblesse actuelle du Parti, non seulement de la faiblesse des réactions révolutionnaires de la classe ouvrière, mais encore nous assurerons la meilleure voie pour faire progresser et le Parti et les couches de l'avant-garde prolétarienne.
- 4) L'argument que nous étions pour la fraternisation en temps de guerre, et qu'alors nous étions également à contre-courant est sans valeur. A l'époque nous étions seuls pour la fraternisation, mais ceux qui étaient contre n'étaient pas seulement les partis ouvriers mais aussi les partis bourgeois avec lesquels ils formaient un bloc. La cassure n'apparaissait pas -comme aujourd'hui- entre le bloc de la réaction d'une part et les partis ouvriers d'autre part.
- 5) Seule le oui permet de poser concrètement -et sur ses pieds- le mot d'ordre : "Rompez la coalition avec les agents de la bourgeoisie, les représentants de la réaction du M.R.P.!"  
Seul lui permet -aujourd'hui- d'apparaître un facteur agissant et non un facteur absent dans la lutte politique.
- 6) C'est après mûre réflexion que je reviens donc sur mon vote au C.C. et que j'invite vite les camarades à rectifier -si difficile que cela soit- leur position.

De plus, les camarades de la Minorité constataient oralement le remplacement des camarades du C.C. absent par des suppléants (il faut rappeler que le C.C. unanime avait pourtant accepté ce remplacement).

Le Secrétariat convoqua immédiatement le B.P. pour le mercredi soir et informa par télégrammes, les membres du C.C. de province qui avaient assisté aux séances du C.C. du mardi soir, ainsi que le camarade Domazière en mission à Bordeaux.

Au B.P., Rodier déclara qu'il signait également la lettre de Billoux.

Le B.P. entérina la modification de vote et discuta de la modification du Secrétariat.

Les camarades Bleibrou et Privas du secrétariat déclarèrent ne pouvoir diriger l'organisation sur une politique qu'ils n'approuvent pas et proposent que les camarades Boussel, Billoux et Michèle qui ont été élus sur la thèse majoritaire au Congrès et qui sont aujourd'hui pour le "oui" au référendum constituent le secrétariat.

Ceux-ci ne pensent pas pouvoir accepter et proposent le statu-quo jusqu'au Congrès national.

Les camarades de la minorité proposent soit que le secrétariat leur soit confié, soit qu'un secrétariat formé par un camarade minoritaire au congrès, un camarade majoritaire votant "oui", et un camarade partisan du boycott; soit un secrétariat formé par la nouvelle majorité des oui au référendum.

Les camarades de la majorité du Congrès proposent que la question ne soit tranchée qu'au prochain B.P. de samedi, après qu'ils aient réuni la majorité parisienne du C.C.

Les camarades de la minorité du Congrès déclarent que la question devrait être tranchée immédiatement.

Le B.P. est levé.

Jusqu'au prochain, le Secrétariat continue à fonctionner.